



## APPEL A PROJETS

### POUR LA CESSION DE LA VILLA FAL



**COLLECTIVITE :**

VILLE DE BIARRITZ - Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex  
Direction des marchés publics

☎ : 05.59.41.59.41 – courrier électronique : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

La commune de BIARRITZ organise un appel à projets en vue de la cession (ou éventuellement la passation d'un bail emphytéotique administratif) de la parcelle sise à Biarritz 1 bis rue Francis Jammes, pour la réalisation d'un projet à vocation culturelle, artistique, patrimoniale, sportive, éducative, pédagogique, économique.

La consultation est ouverte à tous les opérateurs (personnes physiques ou personnes morales).

**OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :**

Le dossier de consultation sera transmis gratuitement sur demande par courrier électronique à la Direction des marchés publics de la Ville de Biarritz (coordonnées ci-dessus), ou téléchargé sur le site <https://demat-ampa.fr>

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :** 3 février 2022 à 17 heures.